



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 27 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 21 septembre 2021
Date de publication : 04 octobre 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Dole,
M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane
CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme
Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Jean-
Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal
FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-
MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme
Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-
BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M.
Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia
CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas
GOMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme Amardine BORNECK, M. Timothée
DRUET, Mme Christine MUGNIER

Référence

21.27.09.84

Commissions

Vie Sportive, Culturelle et
Associative/Fonctionnement
de l'Institution

Objet

Multiplxe
cinématographique :
Subvention d'investissement

Secrétaire de séance

Mme Catherine DEMORTIER

Rapporteur

M. Daniel GERMOND

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle MANGIN à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
M. Alexandre DOUZENEL à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM
21.27.09.88)

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 21.27.09.80)

Suite à la déconstruction de la salle de cinéma de la MJC de Dole, la Ville de Dole a demandé à la société OMNIA REX (société exploitante du cinéma Majestic) de conclure avec la MJC de Dole une convention de partenariat.

La société OMNIA REX se lançant prochainement dans la construction d'un nouveau multiplexe cinématographique sur la rive gauche du Doubs, la Ville de Dole souhaite voir perdurer ce partenariat.

Afin de garantir la continuité d'exploitation d'une salle « Art et essai » au sein du futur multiplexe, la Ville de Dole versera à la société OMNIA REX une subvention d'investissement de 350 000 €, au titre du soutien à la culture.

Pour rappel, les dépenses d'investissement du projet de multiplexe représentent un coût global de 11 789 422 €HT, auxquelles participent la Région (50 000 €), le Département du Jura (400 000 €) et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole (200 000 €).

Vu l'avis favorable de la commission « Vie Sportive, Culturelle et Associative » du 22 septembre 2021,
Vu l'avis favorable de la commission « Fonctionnement de l'Institution » du 24 septembre 2021,

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20210927-DCM21270984-DE
Date de télétransmission : 30/09/2021
Date de réception préfecture : 30/09/2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 350 000 € à la société OMNIA REX pour la continuité du soutien au cinéma « Art et essai »,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Société OMNIA REX

Fait à Dole, le 27 septembre 2021.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

